

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 103

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME DANIELLE MILON

OBJET

3ème répartition de l'enveloppe Congrès

**Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service de l'Observatoire
12323**

PRESENTATION

Une enveloppe globale de 130 000 euros a été inscrite au Budget Primitif 2017. Un crédit de 83 642 euros a été engagé lors des précédentes commissions permanentes. Le montant des crédits disponibles s'élève à 46 358 euros.

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation **17 demandes d'aide totalisées à 66 617 euros** présentées suivant les tableaux annexés ci-après et pour lesquelles les propositions d'attribution de subvention calculées à partir des critères s'élèvent à **25 679 euros**.

Je vous rappelle que les subventions accordées pour l'organisation de congrès ne sont mandatées qu'après la tenue de ceux-ci, au vu d'un compte-rendu du responsable de chaque organisme et d'un bilan financier.

PROPOSITION

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la Déléguée au Tourisme, je vous propose d'allouer, au titre de l'exercice 2017, des subventions de fonctionnement d'un montant total de 25 679 € pour l'organisation de congrès dans le département, conformément aux tableaux annexés au rapport.

La dépense sera imputée au chapitre 65 du budget départemental.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL